



COMMUNIQUÉ

Le n°20 de *La Lettre de l'Observatoire* « Orthophonistes et maladie d'Alzheimer » sera disponible sur www.fondation-mederic-alzheimer.org à partir du lundi 4 juillet 2011

Cette enquête a été menée par la Fondation Médéric Alzheimer, en collaboration avec la Fédération nationale des orthophonistes et l'Unadréo (Union nationale pour le développement de la recherche et de l'évaluation en orthophonie), auprès des 15 370 orthophonistes de France. De l'analyse des 4 262 réponses (soit 28 % des enquêtés) se dégagent les grandes caractéristiques suivantes :

- Profession féminine à **95 %**, âge moyen de 43 ans, mode d'exercice libéral à **89 %**.
- **64 %** des répondants à l'enquête sont intervenus auprès de malades Alzheimer, dont 48 % dans le mois précédant l'enquête, auprès de 4 à 5 malades Alzheimer chacun en moyenne. 33% des malades étaient à un stade léger de la maladie, 44% à un stade modéré, et 23% au stade sévère.
- **80 %** des orthophonistes réalisent fréquemment des évaluations de la parole et du langage ou des fonctions cognitives. Pour les premières, l'outil d'évaluation privilégié est le MT 86 (protocole Montréal-Toulouse 86), et pour les secondes la BEC 96 (batterie d'épreuves standardisées pour estimer le fonctionnement cognitif).
- **67 %** utilisent une approche cognitive ou cognitivo-comportementale et **36 %** l'approche écosystémique. Différentes approches peuvent se chevaucher pendant un certain temps.
- **60 %** des orthophonistes interviennent auprès de l'entourage familial des personnes malades, pour expliquer la maladie ou l'adaptation des comportements vis-à-vis de la personne malade.
- Les relations avec les médecins traitants ou les médecins coordonnateurs ne sont jugées bonnes que par **34 %** et **36 %** des orthophonistes.
- **81 %** des répondants rencontrent des difficultés dans la prise en charge des malades Alzheimer (manque d'accès aux résultats médicaux principalement, état de dépendance de la personne...)
- Les témoignages des orthophonistes montrent l'utilité et les bienfaits de leur accompagnement pour maintenir les capacités de communication des personnes malades. Ils soulignent néanmoins leur conscience aiguë des limites de leur prise en charge, et font part de leurs questionnements éthiques (cf. « Le point de vue des orthophonistes » p. 10 à 12 de *La Lettre*).